

BULLETIN  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XVIII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 16. — Avril 1900.**

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — .... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames Patronnes paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1900

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshaïs. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq-Dumesnil. — M. Testard.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, secrétaire-général.

#### BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirtet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Testard, Vaudier, Vibert.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.  
**CREIL.** — Président : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M. Grouas.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. Petit. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — Président : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — Président : M. Celor. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Herquin (Elmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosset.

Il y aura le 17 juin prochain, dans l'ancienne église Saint-Frambourg, un Concours de Fleurs, Fruits et Légumes.

Les demandes devront être adressées à M. le Secrétaire-Général, au moins huit jours avant la date du Concours.

Depuis le mois d'avril, les leçons pratiques de M. le Professeur ont lieu, avant la séance, au Jardin de la Société, de une heure à deux heures et quart.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1900.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. VILLAVRÈDE, publiciste à Senlis, est admis membre de la Société.

Sont présentés pour en faire partie :

M. CHEVAUX (René), à Barbery (par MM. Gallois et Arnaud),

Et M. ZOLICOFFER, jardinier chez M<sup>me</sup> Messin, villa des Aulnes, à Gouvieux (par MM. Lozet et Mouret).

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de M. Tassin, ancien horticulteur, membre perpétuel de la Société, et dit qu'il a cru de son devoir de lui adresser un dernier adieu à ses obsèques, dans une allocution qui a été reproduite au dernier Bulletin. — Tous les membres présents s'associent aux paroles de M. le Président et envoient aux enfants de M. Tassin leurs compliments de condoléances.

XVIII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 16. — AVRIL 1900.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 10232

CB : 5540

SHAS



0 000000 055406

M. le Président signale la nomination au titre d'officier d'Académie de M. Bouffet, vice président de la Section de Pont-Sainte-Maxence. L'assemblée envoie ses chaleureuses félicitations au nouveau promu.

Au début de la séance, M. Morel, vice-président, est venu s'excuser en raison de l'état de sa santé de ne pouvoir assister à la séance. L'assemblée fait des vœux pour son prompt rétablissement.

La correspondance comprend :

1° Lettre de M. Guillemot, vice-président s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et demandant l'ajournement à un mois, de la réunion projetée à Chantilly, des membres du bureau, à l'effet d'étudier l'utilité de la formation d'une section à Chantilly.

2° Procès-verbal de la séance du 18 mars de la Section de Pont.

3° Circulaire du directeur du *Moniteur d'horticulture* annonçant que ce journal paraîtra trois fois au lieu de deux par mois, sans augmentation de prix.

4° Les circulaires et prix courants suivants : Constructions métalliques horticoles de Perrin, à Arras. — Cloches en verre pour jardins de la maison Couvreur, quai de la Marne à Paris. — Graines de Clause, à Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

M. le Professeur fait part à l'assemblée qu'il a reçu gratuitement de MM. Sebire et ses fils, pépiniéristes dendrologistes, à Ussy (Calvados), une douzaine de nouveautés végétales décoratives, dont les noms sont ci-après indiqués.

Ces Messieurs sont en mesure de fournir tout ce que l'amateur dendrologue peut désirer en plantes rares ou nouvelles, aussi bien qu'en plantes courantes.

Le Catalogue prix-courant de l'établissement est envoyé à toute demande affranchie.

Voici la liste des végétaux reçus :

*A feuilles caduques :*

Althea Jeanne d'Arc.  
Hedysarum multijugum.  
Philadelphus candélabre.  
Sambucus racemosa plumosa foliis aureis.  
Seringa Lemoinei Mont-Blanc.  
Spirœa Frœbeli foliis marginatis.

*A feuilles persistantes :*

Cytisus schipkaensis.  
Juniperus sinensis variegata.  
Thuya Lobii semper aurescens.  
Thuya Lobii panaché.  
Thuya Colombia.  
Thuyopsis Glauca Lutea.

M. le Président rappelle que, en 1890, il avait déjà offert une médaille d'or pour l'obtention d'un sujet de poirier venu de boutures. Il expose l'intérêt qu'il y aurait, selon lui, à découvrir un moyen pratique et économique de bouturer le poirier. On éviterait ainsi les inconvénients de la greffe, par laquelle on est exposé à réunir deux végétaux de tempéraments différents. C'est peut-être pour des motifs semblables que les mêmes variétés de raisin se perpétuent, de temps immémorial, dans les vignobles. Comme l'époque de tenter cette expérience serait très probablement l'hiver (en serre chaude) ou le printemps, il se propose d'y revenir ultérieurement, et se contente de signaler, comme expédient, la greffe à cheval d'un rameau de poirier sur racine de cagnassier, qui pourrait peut-être provoquer l'émission de racines sur les sèves ouvertes du greffon.

Parlant du Prunellier, sur lequel on peut greffer des Pêchers, M. le Président engage les amateurs à essayer de semer des noyaux. M. Loiseau dit que cette greffe est très bonne pour les terrains secs et maigres, pour la culture en pots et pour les petites formes.

A propos des gelées printanières, M. Loiseau dit qu'on peut facilement les éviter par des nuages artificiels dont il confirme l'efficacité, d'après des expériences personnelles.

M. le Secrétaire-Général annonce que M. Daguet offre les dix-huit caisses que la Société avait promises pour l'Ecole des Filles de la rue de Beauvais. — Des remerciements lui sont adressés.

Il donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour.

Le Conseil a autorisé : Un échange de Bulletin avec une nouvelle Société, dénommée *Société horticole de Loir-et-Cher*; — Il a chargé le Secrétaire-Général de faire les démarches nécessaires en vue d'obtenir l'ancienne église Saint-Frambourg pour y installer le Concours du 17 juin prochain; — A propos des récompenses à décerner à la suite de ce Concours, il a été décidé que, quelle que soit la médaille attribuée, les lauréats auront le droit d'opter pour cette médaille ou pour sa valeur en argent. — Ces décisions sont approuvées par l'assemblée.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

La leçon de M. le Professeur, sur les différents genres de greffes, a eu lieu à une heure, au Jardin de la Société.

*Apports en séance :*

M. PRÉVOST expose un superbe *Imantophyllum* et un *Diclytra* tous deux bien en fleurs, une botte de Salsifis et un lot de poires Suzette de Bavay; les Salsifis et les Poires sont offerts pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

#### ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 11 MARS 1900.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Les membres présents sont : MM. Lafontaine, Crépin, Droux, Ducrô, Choron, Lejay, Gacogne, Dandrieux, Levasseur, Montiers, Gaillard, Pépin, Mercier, Quervel et Francolin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. Choron et Dandrieux, membres sociétaires, présentant pour faire partie de la Société, M. BOCQUET, jardinier chef chez M. le vicomte de Coupigny, au château de Pondron.

Il est statué sur les deux apports suivants : 1° Apports de M. CRÉPIN : deux collections de pommes et deux magnifiques oranges. Parmi les pommes, les unes appartiennent à la variété reinette de Canada; elles sont parfaitement conservées. Les autres paraissent être des fruits à cidre; l'espèce en sera ultérieurement déterminée. — M. Crépin obtient une *mention très honorable*. 2° Apport de M. CHORON : trois variétés de bégonias en fleur et deux cinéraires également fleuris. — M. Choron obtient une *mention simple*.

M. Lozet, professeur, a mis au nombre des lots de la tombola : 5 petits pêcheurs de Syrie, variété qui se reproduit fidèlement par le semis des noyaux.

La section adresse des remerciements à M. Lozet.

La leçon pratique : *Taille des arbres fruitiers*, a lieu au jardin de M. Levasseur.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 18 MARS 1900.

PRÉSIDENCE DE M. BOUFFET, VICE PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présents : MM. Bouffet, vice-président; Vinet, secrétaire; Danguillaume, Hennequin (Eugène) et Knuss.

Excusés : MM. Céler, président; Brassard, vice-président, et Decroze.

M. Bouffet remercie M. Céler ainsi que les membres de la Section pour les félicitations qui lui ont été votées dans la dernière séance pour sa réception des palmes académiques.

La Commission a ensuite examiné les apports et a accordé une *mention très honorable avec félicitations*, pour un lot de Cinéraires, dont une double, et un lot de Cyclamens, à M. DANGUILLAUME, et une *mention honorable* à M. KNUSS, pour primeurs.

On s'est ensuite rendu au jardin de M. Jaunez, directeur de la fabrique de produits céramiques, dirigé par M. Danguillaume, où M. le Professeur a donné une leçon très intéressante sur la taille et la mise à fruits du Poirier et du Pommier, et la séance est levée à quatre heures.

---

### DÉGUSTATIONS

19 mars.

POIRE PRINCE-NAPOLÉON, du jardin de M. Pecquet. — Fruit moyen, ovoïde. — Peau jaune, amplement lavée de roux. — Chair blanche, fine, non fondante, très tendre, bien sucrée et relevée.

20 mars.

POIRE DOYENNÉ DE MONTJEAN, du jardin de M. Pecquet. —

Fruit gros, en forme de Doyenné. — Peau jaune d'or, presque complètement marbrée de roux clair. — Chair blanc jaunâtre, demi-fine, demi-fondante, bien juteuse, suffisamment sucrée et relevée.

24 mars.

POIRE SUZETTE DE BAVAY, du jardin de M. Prévost. — Fruit plutôt petit, à pédoncule long et mince, et quelques bosses autour de l'œil, qui est à fleur de fruit. — Peau fine, jaune clair, finement marquée de roux. — Chair blanc jaunâtre, non fondante, mais très tendre, juteuse et sucrée, agréablement relevée d'une pointe d'acidité.

30 mars.

POIRE CHARLES COGNÉE. — Fruit assez gros, forme de Bon Chrétien, renflé au sommet. — Peau jaune d'or, lavée de carmin, légèrement tiquetée et marbrée de fauve. — Chair blanche, demi-fine, presque croquante, juteuse, sucrée et légèrement relevée. — Bon, et aurait probablement été encore meilleur en avril.

L'arbre paraît fertile, mais peu vigoureux.

---

## SIMPLES NOTIONS D'HISTOIRE NATURELLE

### Composition des Roches.

Bien que la chimie porte à près de soixante le nombre des substances simples et pondérables qui entrent dans la composition des roches qui constituent la croûte solide du globe, nous voulons ne retenir ici que celles qui fournissent les matériaux nécessaires à la construction végétale.

Que ce soit le brin d'herbe ou le rustique ormeau,  
La vigne généreuse ou le grêle roseau,

les cendres de tous les végétaux révèlent à l'analyse, dans des proportions quelque peu variables, la présence de diverses substances formées des mêmes éléments que ceux qui

se retrouvent dans la composition des roches minérales, qui constituent les terrains dont nous avons précédemment parlé (1). Ce sont : la *silice*, la *magnésie*, la *chaux*, la *potasse*, la *soude*, l'*oxyde de manganèse*, l'*oxyde de fer*, l'*acide phosphorique*, l'*acide sulfurique*, l'*acide carbonique* et le *chlore*. Or, au point de vue cultural quel qu'il soit, il convient de connaître les éléments qui ont primitivement concouru à la formation de ces substances. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il existe une affinité intime entre ces éléments et les divers ingrédients naturels et artificiels que tout cultivateur est fréquemment obligé d'incorporer au sol pour augmenter et maintenir sa production.

Voyons ces substances et leurs éléments constitutifs.

#### SILICE (*Silex*).

La Silice (mot dérivé de silex ou pierre à fusil) est un composé d'oxygène (2) et de silicium ; les chimistes le nomment acide silicique, c'est une des substances les plus répandues dans la nature.

On la rencontre presque dans tous les sols, elle est abondante dans la pierre meulière, les cailloux, les grès, et à l'état pur, lorsqu'elle est tout à fait cristallisée, elle constitue le cristal de roche ou quartz. On la rencontre encore sous forme de gros grains de diverses couleurs, rayant le verre, sous forme de poudre impalpable et en coagulation avec l'eau, c'est d'ailleurs dans cet état qu'elle devient soluble et assimilable pour les végétaux qui la puisent dans le sol par leurs racines.

Elle s'accumule surtout dans les feuilles, c'est pourquoi le terreau fourni par la décomposition de ces organes est si riche en silice. Les tiges des céréales en contiennent de fortes

(1) Voir Bulletin de mars 1900.

(2) Corps gazeux entrant dans la composition de l'air dans la proportion de 1/5 pour 4/5 d'azote.

proportions. La paille d'avoine en accuse 40 0/0, celle d'orge 57 0/0, celle de seigle 64 0/0, et celle de blé 70 0/0.

Certains arbres de l'Amérique du Sud en sont tellement pourvus qu'on se sert de leur épiderme pour polir les bois et même les métaux (1).

#### ALUMINE (*Alun*).

L'oxyde d'aluminium se rencontre bien rarement à l'état pur, mais il existe en assez grande quantité sous forme de combinaison avec les *schistes*, les *ocres*, les *kaolins* et les terres à pipes.

Cette substance est surtout abondante dans la terre connue sous le nom d'*argile*. Elle est insoluble dans l'eau, malgré l'affinité qu'elle a pour elle. Elle l'absorbe bien avec avidité, se délaye même facilement et forme une pâte liante qui communique cette propriété à toutes les matières qui l'entoure. Exposée à l'action du feu, cette pâte se cuit et se durcit à un tel point qu'il devient impossible de la dissoudre dans l'eau.

Les sols argileux jouent un grand rôle dans l'industrie et dans les cultures. On en fait des poteries de toutes sortes ; ils sont difficiles à travailler en raison de la consistance glutineuse qu'ils prennent avec l'eau, mais l'une des propriétés utiles qu'ils ont au point de vue de la fertilité, c'est qu'ils absorbent et retiennent l'azote ammoniacal que les pluies ramènent de l'atmosphère. Cette action est surtout très vive après une opération d'écobuage (2).

On distingue plusieurs espèces d'argile ; les unes sont infusibles : ce sont les argiles plastiques ; d'autres sont fusibles, sous l'action d'une certaine chaleur, telle la terre glaise et la terre à foulon ; enfin quelques-unes font effervescence dans l'eau en raison de la grande quantité de chaux qu'elles contiennent, ce sont les marnes grasses. Mais ce sont surtout

(1) Le Chappaarl est dans ce cas.

(2) Soumettre la surface d'un terrain au séchage et ensuite à l'action du feu.

les argiles plastiques qui rendent la terre grasse, forte, froide et humide.

On donne le nom de sols argileux à ceux qui contiennent 50 % de leur poids d'argile pure.

L'alumine n'est pas absolument indispensable pour le développement des végétaux ; on n'en trouve même rarement qu'une très faible quantité dans les cendres végétales.

#### MAGNÉSIE.

Les roches magnésiennes forment une classe minérale particulière et renferment le magnésium, qui, en combinaison avec l'oxygène, produit la magnésie, substance qui se rencontre assez communément sous forme de terre blanche pulvérulente, sans odeur ni saveur, douce au toucher comme la farine.

Comme l'alumine, la magnésie est insoluble dans l'eau, mais elle absorbe l'acide carbonique de l'air à la température ambiante, et forme ainsi un élément chimique qui agit sur la végétation.

On distingue une foule de combinaisons magnésiques, telles que des *sels*, des *oxydes*, des *sulfates*, *magnésies*, etc.; mais la plus recherchée est celle qui se trouve combinée avec la silice et avec l'eau. Les chimistes la nomment magnésie hydrosilicatée et aussi magnésite.

Les magnésites se rencontrent dans la faune minérale des environs de Paris, dans celle du département du Gard, et en Espagne, à Madrid. Mais ces magnésites étant d'une composition tendre, ne se façonnent pas aussi facilement que celles qui nous viennent de l'Asie, et que l'on connaît sous le nom d'écume de mer; celles-ci sont, au contraire, d'une consistance assez dure, leur grain fin et compact permet de les travailler artistement; elles sont, du reste, en majeure partie, employées à la confection des pipes de luxe et autres objets d'art.

(A suivre).

LOZET.

### Société nationale d'Agriculture.

PRÉSIDENTE DE M. MÉLINE

M. Schlœsing a présenté une analyse et un intéressant mémoire de M. Emile Laurent, professeur à l'école d'agriculture de Gembloux, sur *l'emploi de la nicotine en horticulture*.

L'administration vend aujourd'hui des solutions de sulfate de nicotine à taux constant (40 p. 100 de nicotine). Il suffit d'en prendre 10 centimètres cubes et de les étendre à 1 litre avec de l'eau pour avoir une solution à 10 p. 100, insecticide des plus efficaces. Mais M. Laurent a remarqué que ce liquide, dans ces conditions, n'adhère que très irrégulièrement aux insectes, chenilles, pucerons, etc., et propose, pour le rendre adhérent, d'y ajouter du savon noir et du carbonate de soude dans la faible proportion d'un millième, et cette solution employée a été très concluante dans ses effets.

M. Cornu a fait connaître le procédé qu'il emploie pour utiliser le jus de tabac et qui lui réussit parfaitement. On fait chauffer, dans les fourneaux des serres du Muséum, des barres de fer; on les apporte rouges au milieu de ces serres, et on projette dessus du jus de tabac, qui aussitôt est transformé en vapeur formant un nuage obscur, s'élevant jusqu'au haut de la serre, et retombe en se condensant sur les diverses plantes, et les insectes sont détruits avec la plus grande rapidité. Ce procédé est des plus simples. M. Bouquet de la Grye a demandé si l'enduit ainsi déposé sur les feuilles n'a pas pour effet de nuire aux fonctions des stomates.

M. Cornu a répondu que non.

(Journal Officiel).

---

### EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Traitement des bourgeons anticipés des prolongements du pêcher.* — En dehors des traitements d'ébourgeonnement et

de pincement des divers rameaux fruitiers qui doivent donner la production et le remplacement, on devra, sur les bourgeons gourmands qui constituent les prolongements, pratiquer un pincement spécial des bourgeons anticipés qui s'y développent.

Ces bourgeons anticipés ont à leur base deux feuilles rudimentaires ; puis le plus souvent la première feuille qui leur succède est très éloignée de ces deux premières. Qu'arriverait-il si on laissait se développer ces bourgeons librement ? Ces feuilles rudimentaires de la base ont des yeux à peine visibles qui seraient détruits si on laissait la végétation suivre son cours. Mais si, au contraire, on pince ces bourgeons anticipés quand ils ont atteint quatre feuilles au-dessus des deux premières, les petits yeux latents se constitueront pour donner l'année suivante un rameau fruitier très rapproché de la branche de charpente, plus court et bien mieux préparé que celui qui se serait présenté si on n'avait pas fait cette opération.

Ne faire sur le bourgeon gourmand du prolongement que le pincement des bourgeons anticipés qui sont sur la partie qui sera taillée, c'est-à-dire sur les deux tiers de sa longueur. Ceux de la partie supérieure devront se développer librement.

*(Bulletin de la Société d'horticulture de Compiègne).*

♦♦

*Destruction des rats, mulots et souris.* — Depuis longtemps les journaux agricoles font des annonces pour la vente de tubes renfermant un virus destiné à la destruction des rongeurs qui pullulent dans les champs et dans les maisons.

Comme ces virus sont produits et vendus par l'Institut Pasteur, ils offrent des garanties sérieuses d'utilité. Ils ont été étudiés par M. Danysz, d'abord au laboratoire de la Bourse de Commerce, puis à celui de l'Institut Pasteur lui-même. Enfin, M. Dehérain, de l'Institut, a rendu compte d'expériences entreprises à la demande de M. Guyard, président de

la Société d'agriculture de l'Aube, au hameau de La Borde, sur 76 hectares de terres infestées par les campagnols.

120 tubes de cultures sur gelose de 5 à 6 jours, délayés dans 50 litres d'eau, ont servi à mouiller 80.000 petits morceaux de pain de 1 centimètre cube, qui ont été répartis dans les champs. Les frais se sont élevés à 3 fr. 40 par hectare, et les petits rongeurs ont entièrement disparu.

Nous n'avons pas à souffrir chez nous de ces invasions de rongeurs qui détruisent des récoltes entières ; mais nous avons beaucoup de rats à cause des nombreux bâtiments que nécessitent nos exploitations.

L'essai des tubes de virus raticide peut donc être fait et c'est pour cela que je donne les moyens de les utiliser :

1° Il est d'abord nécessaire de prendre de l'eau bien claire, c'est-à-dire n'ayant servi à aucun usage. Faire bouillir cette eau pendant dix minutes dans un vase bien propre, ne contenant pas de traces de gravier, avec 5 grammes de sel ou une cuillerée à café par litre d'eau ; laisser ensuite refroidir.

2° Faire couper le pain blanc rassis en petits carrés d'environ un demi-centimètre de côté et préparer 5 litres de pain par litre d'eau.

Voici maintenant la manière de préparer la solution :

Ouvrir le tube en retirant le bouchon de ouate et le remplir à moitié avec l'eau précédemment préparée.

Boucher ce tube avec le pouce et agiter jusqu'au décollement de la gélatine qu'il contient. Le vider dans le récipient, ensuite écraser la gélatine avec la main, car elle n'est pas soluble dans l'eau. Il faut bien remarquer qu'il faut un tube de virus pour chaque litre d'eau.

Dans cette solution préparée, ainsi qu'il vient d'être expliqué, tremper le pain coupé à raison de 5 litres de pain par litre de solution.

Il faut compter en moyenne 40 litres de pain par hectare.

Distribuer le pain ainsi préparé, autant que possible dans l'après-midi et à l'abri des rayons du soleil.

Employer les tubes quinze jours au plus tard après leur réception.

Les tubes de virus sont vendus à l'Institut Pasteur (rue Dutot, à Paris), au prix coûtant, à raison de 1 franc par tube.

L'avantage de cette méthode est qu'elle est complètement inoffensive pour tous les animaux de la ferme et l'homme lui-même, tandis que les autres poisons usités dans la destruction des rats peuvent être cause de graves accidents.

\*  
\* \*

*Nécessité d'enlever les grappes atteintes d'oïdium.* — La plupart des gens de la campagne commettent la grave imprudence de laisser aux ceps les grappes envahies par l'oïdium, non seulement jusqu'à la récolte, mais encore jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes. Il en résulte un double danger pour la récolte, danger qui mérite la peine d'être conjuré, danger de perpétuer et d'accroître la violence du fléau dans les années suivantes.

Quand l'oïdium atteint une grappe, ou elle est susceptible d'être traitée par les soufrages, ou elle est irrémédiablement la proie du parasite.

Dans le premier cas, il ne faut pas lui ménager les traitements opportuns ; dans le second cas, on doit la couper et la détruire aussitôt ; elle est perdue pour la récolte ; elle devient un foyer d'infection pour son voisinage ; elle menace la récolte à espérer.

Plus longtemps la grappe cholératée reste au sarment, plus nombreuses sont les taches qui recèlent les spores de réserve de l'infection future, et plus le cryptogame a de chance de reproduction pour l'année suivante. Les grappes envahies, laissées après la vendange, perpétuent la végétation du parasite sur les grains minuscules survenus tardivement, sur les pédoncules, sur les pétioles des fleurs.

La réserve des spores à l'état de repos est plus abondante

et prépare une recrudescence du fléau, si la température prête un tant soit peu à son développement.

Dans tous les sujets portant des grappes ainsi laissées, le bois s'aoûte mal parce qu'il est empesté par les taches d'oïdium, la tâche est désavantageuse et les coursons d'avenir rares.

Conclusions :

Vendanger des grappes cholératées n'est pas une dérision, au dire des vigneron. C'est une précaution.

Eugène BERGE.

(Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans.)

\*  
\* \*

*L'eau de suie et les roses.* — Prenez la suie d'un poêle ou d'une cheminée chauffée au bois, mettez la dans une vieille cruche et versez dessus de l'eau chaude. Lorsqu'elle est refroidie, servez-vous en pour arroser vos plantes en laissant quelques jours d'intervalle entre chaque arrosage. Lorsque toute l'eau est épuisée, remplissez de nouveau la cruche avec de l'eau chaude. L'effet de cette eau sur les plantes, spécialement sur les roses, est merveilleux.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir.)

\*  
\* \*

*L'importation des fraises en Angleterre.* — Les consommateurs anglais ont de grandes préférences actuellement pour la fraise *Royal sovereign*, productive, précoce, très parfumée et d'un rouge très vif.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir.)

\*  
\* \*

*La culture des Tomates forcées.* — Les châssis ont deux mètres de long et ne contiennent que deux plants de tomates. Vous croirez peut-être que deux plants par châssis ne peuvent payer les frais de culture ; détrompez-vous. Les

sujets sont pincés très bas, et au lieu de relever les bras, comme nous le faisons ici, ces bras sont couchés sur la terre pour faire des marcottes. A chaque bouquet, un petit crampon en bois assujettit la branche, qui prend racine sur la terre et, de cette façon ingénieuse, chaque bouquet se nourrit de lui-même sans épuiser la vigueur du pied mère.

Je crois que, par ce moyen, on évitera en partie la maladie, en faisant le repiquage définitif sous châssis. Pour moi, la maladie qui détruit chaque année une si grande quantité de plants de tomates, est principalement causée par un surcroît de repiquage et aussi par la mise en place, qui se fait dans une saison où les brouillards et la température normale ne se trouve presque jamais favorable.

(*Nouvelles Annales de la Société d'horticulture de la Gironde*).

\*  
\*\*

*Moyen d'empêcher les plantations d'oignons d'être arrachées par les vers.* — Qui n'a pas eu à maugréer lorsque, après avoir fait des plantations d'oignons de Mulhouse, d'ails, d'échalotes, il s'en trouve le lendemain et souvent pendant une quinzaine de jours, un certain nombre arrachés par les lombrics. Or, voici un moyen facile et peu dispendieux qui réussit très bien pour les éloigner. Il consiste tout simplement, avant de planter ces bulbes, de les immerger dans un bain de sulfate de cuivre de 30 à 50 grammes de cristaux par litre d'eau.

Après avoir mis les bulbes dans un linge, on plonge le paquet pendant quelques secondes dans la dissolution et, si on ne doit pas les planter de suite, on les étale sur la terre pour les faire sécher. Le peu de sulfate de cuivre qui a pu imbiber la pellicule extérieure suffit pour empêcher les vers d'y toucher.

HUET.

(*Annales de la Société horticole de la Haute-Marne*).

## Leçons d'Horticulture.

MAI 1900

*Ebourgeonnement ; Pincement des Arbres fruitiers.*

<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 3, à 2 heures, à la mairie.
<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, à une heure, au Jardin.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 10, à 11 heures, chez M. Boucher, maire.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Jeudi 17, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 24, à 2 heures, chez M. Ferraud.
<i>Creil :</i>	Dimanche 27, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 31, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	48 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.